## **RAPPORT ANNUEL**

Exercice au 29 décembre 2017



# **OFI MING**

**FCP** Actions internationales

#### Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

#### Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

#### Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

#### Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

## **Sommaire**

Rapport de Gestion

Comptes Annuels au 29 décembre 2017

Rapport du Commissaire aux Comptes

#### **ORIENTATION DE GESTION**

#### Objectif de gestion

L'objectif d'OFI MING est de rechercher la valorisation du capital dans une optique à moyen/long terme, et ainsi de surperformer l'indice MSCI Golden Dragon, calculé Dividendes Nets Réinvestis, sur la durée de placement recommandée, en investissant dans les valeurs mobilières émises par des émetteurs qui ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan, au travers d'une sélection de titres selon la méthode de "stock-picking".

#### Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice MSCI Golden Dragon Dividendes Nets Réinvestis (M1GD Index). Il s'agit d'un indice représentatif des marchés actions chinois. L'indice MSCI Golden Dragon Dividendes Nets Réinvestis, exprimé en euros, inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent. Il est calculé à partir d'un panier composé de valeurs boursières chinoises, taïwanaises et hongkongaises, pondérées par les capitalisations boursières. www.MSCI.com. L'OPCVM n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

#### Stratégie de gestion

OFI ASSET MANAGEMENT a défini une méthode de gestion centrée principalement sur l'investissement dans un nombre limité de sociétés de croissance et de qualité. Cette sélection repose sur une recherche fondamentale approfondie, réalisée en interne. L'analyse commence par une étude détaillée des derniers rapports annuels des sociétés, et s'enrichit par un travail de terrain intensif à travers des contacts fréquents avec les dirigeants, les opérationnels, et la visite de sites de production et de distribution. Les gestionnaires peuvent être amenés à vérifier également de nombreux éléments auprès de la concurrence, des clients et des fournisseurs.

Dotées d'un encadrement expérimenté, qualifié et respectueux de l'actionnaire, ces sociétés bénéficient d'une marque reconnue, d'un produit innovant ou d'un savoir-faire unique, qui leur assurent une position commerciale dominante et leur garantissent une autonomie sur les prix et les marges. Enfin, protégées par ces barrières à l'entrée, elles ont une activité aisément compréhensible.

Le gérant sélectionne donc les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition entre les zones géographiques définies et de répartitions de secteurs ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites).

Les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation est attractive, aucun horizon d'investissement n'étant fixé a priori. Cela se traduit par une faible rotation des portefeuilles.

Le FCP peut réaliser des opérations de change dans la limite de 100% de l'actif net dans le but de réaliser son objectif de gestion. A ce titre, le gérant, en parallèle de la stratégie d'exposition au marché des actions, peut prendre des positions (à titre de couverture et/ou d'exposition) sur le marché des changes. Ces positions reflètent les convictions de l'équipe de gestion concernant l'évolution des devises.

Cumulée avec la stratégie de couverture / exposition aux devises liée aux titres détenus en portefeuille, le niveau d'exposition du Fonds au risque de change évoluera entre 90% et 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera exposé entre 60% et 100% de son actif net, en direct, via des OPC ou des contrats financiers, aux marchés des actions dont les émetteurs ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan.

Le portefeuille sera investi en actions dont les émetteurs ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan, pour au minimum 60% de son actif net. Le gérant sélectionne donc les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartitions de secteurs et capitalistique (grandes, moyennes, petites).

Dans le cadre de la gestion de trésorerie du Fonds, le gérant pourra avoir recours à des obligations, des titres de créances et des instruments du marché monétaire dans la limite de 40% de l'actif net sans contrainte ni de duration, ni de sensibilité. La gestion sera discrétionnaire en terme de capitalisation, de répartition dette publique / dette privée et de notation. Le Fonds peut par ailleurs investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts et actions d'OPCVM français ou étrangers conformes à la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou Fonds d'investissement, ou en parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou Fonds d'investissement de droit étrangers qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger, et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de faire face aux fluctuations du marché : les interventions du Fonds pourront se faire : soit en couverture du risque « actions » du portefeuille - tout en respectant la contrainte d'exposition permanente sur le marché des actions, soit en vue d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, des actions ou des indices de marché par l'utilisation des instruments tels que les contrats futures ou options. Le gérant pourra également prendre des positions en vue

d'exposer le portefeuille au risque de change dans le but de réaliser l'objectif de gestion et en vue de couvrir le portefeuille contre ce même risque de change.

Le Fonds pourra utiliser les instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif net.

#### **Profil des risques**

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un OPCVM classé «Actions Internationales». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

#### Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

#### Risque actions

L'OPCVM est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

#### Risque de lié à la détention de petites et moyennes valeurs

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

#### Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile.

#### Risque de change

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

En raison de sa stratégie d'investissement, le FCP est soumis à un risque de change très important, le niveau d'exposition du portefeuille aux titres dont la devise de cotation ou de valorisation n'est pas l'euro étant compris entre 90 % et 100 % de l'actif net.

#### Risque lié à la gestion discrétionnaire

La stratégie de gestion étant discrétionnaire, la performance du FCP peut s'écarter durablement de celle des indices, à la hausse comme à la baisse. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les actions les plus performantes, ou qu'il ne soit pas totalement investi sur les marchés actions à un instant donné.

#### Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPCVM d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPCVM à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

#### Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

#### Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser : la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

#### METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

#### CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

#### **CHANGEMENT(S) A VENIR**

Néant.

#### PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés.
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »).
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre.
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un Fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le Fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- fournit le service d'exécution d'ordres ;
- collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

#### FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe à l'adresse <a href="http://www.ofi-am.fr/inout/animations/espaceMIF.php">http://www.ofi-am.fr/inout/animations/espaceMIF.php</a> toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF. Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF.

#### **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote fait l'objet d'un rapport disponible sur le site Internet de la société à l'adresse : <a href="https://www.ofi-am.fr/vote-et-engagement">https://www.ofi-am.fr/vote-et-engagement</a>

#### **CRITERES ESG**

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet https://www.ofi-am.fr/isr

#### INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

#### 1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires et des membres du Directoire de la Société. Il n'intègre pas de représentant du personnel, la Société n'étant pas elle-même soumise à une telle obligation réglementaire ou statutaire.

Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants d'OPCVM, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

<u>Personnel concerné par la politique de rémunération</u>: toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des Fonds ou de la Société: dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque Fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traits aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

<u>Enveloppe de rémunération variable</u> : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits cidessus.

#### Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 100k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties OPCVM, (GFIA et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global. Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

#### 2) Eléments quantitatifs

#### Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2016, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel (soit **231 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2016) s'est élevé à **24 157 205 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice : 19 023 705 euros, soit 78.75% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice :
   5 133 500 euros, soit 21.25% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, **3 683 079 euros** concernaient les « cadres dirigeants» (soit **18 personnes** au 31 décembre 2016), **10 207 369 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des Fonds gérés (soit **78 personnes** au 31 décembre 2016).

#### **COMMENTAIRES DE GESTION**

#### Contexte économique et financier exercice 2017

#### **Economie**

Sur le plan économique, la période a été marquée par une amélioration progressive de la conjoncture mondiale, et ce dans toutes les grandes zones

Pourtant, le contexte politique a été très dense. Les investisseurs, qui avaient été surpris par le vote en faveur du Brexit, l'ont été une seconde fois avec l'élection inattendue de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Mais, à chaque fois, les marchés ont retenu que cela pouvait favoriser un scénario de reflation par une logique de relance budgétaire.

Ces doutes politiques ont finalement été totalement dissipés au printemps 2017, avec l'élection d'Emmanuel Macron en France.

Au final, les perspectives de croissance ont été révisées à la hausse. Le rythme a accéléré et le FMI s'attend ainsi à une croissance de près de 3,5% en 2017 et 2018. Cet exercice s'est caractérisé également par une grande synchronisation au plan mondial, il n'y a en effet pratiquement plus de pays en récession.

Aux États-Unis, la croissance a dépassé, dans un premier temps, le rythme de 3% avant de refluer en milieu d'année et d'accélérer à nouveau en fin de période, stimulée par le programme de baisse des impôts pour les entreprises et les ménages qui a été décidé en fin d'année. Au final, la croissance US de 2017 devrait dépasser 2% en fin de période.

La zone euro n'a pas été impactée par le Brexit et, au contraire, a surpris par son dynamisme avec des indicateurs avancés au plus haut depuis plusieurs années dans pratiquement tous les pays en fin d'année 2017. La croissance de la zone a ainsi dépassé le rythme de 2%, ce qui est considéré comme son rythme potentiel. Certains pays commencent à toucher les dividendes des réformes prises, comme l'Espagne qui tourne à plus de 3%.

Le Royaume Uni a, tout d'abord bénéficié de la baisse de la livre, avant de donner des signes de ralentissement sérieux en fin de période face à l'incertitude totale sur le scénario de Brexit. La croissance devrait toutefois se stabiliser autour de 1.5%.

Dans le reste du monde, les pays émergents se sont dans l'ensemble rétablis et les flux d'investissement sont largement revenus sur ces marchés. La Chine avait suscité le doute en 2015, avec une forte baisse du Yuan et des inquiétudes sur la bulle immobilière et de crédit. Finalement, sa croissance a été supérieure à la cible de 6,5% donnée par le gouvernement.

Parallèlement le Brésil et la Russie sont progressivement sortis de récession.

#### Taux d'intérêt

Dans ces conditions, les Banques Centrales ont maintenu des politiques accommodantes, mais ont commencé à préparer les marchés à l'imminence d'une stratégie de sortie. C'est la raison pour laquelle, les taux ont monté sur la période, mais dans des proportions limitées.

Le 10 ans allemand est passé d'un rendement négatif de -0.11% à 0.45% en fin de période. De même, le TNotes 10 ans US est passé de 1.59% à 2.40%. Ces tensions ont toutefois été limitées car les investisseurs étaient déjà dans l'ensemble positionnés pour une hausse des taux et par ailleurs, des programmes d'achats en zone euro ont asséché les marchés.

Les spreads périphériques se sont détendus au vu du contexte plus favorable. Les spreads « corporates » sont restés serrés et stables sur la période. Les obligations High Yield ont également nettement progressé, de 7.5% aux Etats-Unis et de 6.2% en Europe, portant les rendements à des niveaux de faiblesse inégalés pour cette classe d'actifs (2.2% sur le Gisement européen).

Les obligations émergentes ont été également recherchées avec, au final, des performances de 15.21% en monnaies locales et de 10.26% en devises fortes.

Les taux monétaires n'ont pas été modifiés en zone euro si bien que l'Eonia est resté en territoire négatif : sa performance sur l'exercice est de -0.36%. Aux États-Unis, la FED a également été très prudente dans sa stratégie de relèvement des taux directeurs : la cible pour les Fed Funds s'établit à 1,25/1.50% après trois relèvements de 25 points de base (bp).

Les obligations convertibles ont obtenu de belles performances, en liaison avec la performance des actions : 10% pour l'indice Monde (en dollars), +3.5% en Europe et +7% en Eurozone sur les meilleurs indices.

**Sur les devises**, le dollar a reculé contre la grande majorité des devises, notamment de 12% vis-à-vis de l'euro. Dans l'ensemble, les monnaies émergentes ont également progressé contre le dollar, mais dans des proportions beaucoup plus limitées qu'au cours des mois précédents : par exemple, le réal brésilien s'est stabilisé contre le dollar après avoir gagné plus de 25% depuis ses points bas de début 2016. Le peso mexicain a suivi le même cheminement avec une progression de 5% sur l'exercice. Notons la stabilité du RMB, la devise chinoise, contre le dollar durant la période. En Europe, la baisse de la livre s'est atténuée et ne perd que 4.5% contre l'euro sur la période.

Les marchés actions ont bénéficié de l'amélioration économique et de la baisse de la prime de risque politique.

En effet, les résultats des entreprises ainsi que les perspectives données par leurs dirigeants ont encouragé les investisseurs. Pour la première fois depuis quelques années, les analystes ont donc révisé à la hausse leurs estimations.

De ce fait, les performances des marchés actions sont très bonnes sur la période : +9% pour l'indice des actions internationales (en euros), +22% à Wall Street (en dollars) où tous les grands indices ont battu des records historiques : +12.5% pour les actions de la zone euro, +13% pour le CAC 40, +21% pour les actions émergentes (en euros).

Le style croissance a continué à surperformer notamment grâce aux valeurs technologiques aux États Unis. A noter également la performance des actions chinoises, cotées localement, qui progressent également de près de 25% en divises locales.

Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche sur la période une hausse de près de 13% (en dollars) et le pétrole est resté stable, à près de 60 dollars sur le WTI en début comme en fin de période.

#### Gestion

En 2017, les actions de la région Grande Chine, représentées par l'indice MSCI Golden Dragon, ont pour la 5ème année consécutive, surperformé le marché d'Asie hors Japon avec une hausse de 43.78% en USD. Ils ont également surperformé les marchés émergents globaux (indices MSCI en USD) de 6.5%. Avec une hausse de 29% en USD, la Chine a sous-performé le marché de Hong Kong de 6% et surperformé le marché à Taïwan de 4.20%.

Le rééquilibrage du modèle économique chinois s'est poursuivi en 2017. Sans la mauvaise surprise de hard-landing, la croissance du PIB reste stable durant toute l'année : +6,8% au premier, deuxième et troisième trimestre ; et +6,7% en fin d'année. L'indice PMI manufacturier officiel en fin d'année s'est affiché à 51,6, en ligne avec l'estimation du marché. Alors que l'indice PMI manufacturier de Caixin, plus représentatif pour les entreprises PMEs, a atteint le niveau 51.5 en fin d'année 2017 versus 50,8 en novembre. Les exportations ont progressé de 0,1% en RMB et l'importation était en hausse de +10,9% en RMB. En revanche, les réserves de change ont continué à monter jusqu'à 3 139 milliards US\$.

Nous avons connu une hausse spectaculaire des marchés financiers en région Grande Chine. Cette remontée s'est traduite à une montée de plus de 54% pour l'indice MSCI China (en USD) sur le marché H et une montée de plus de 21% pour l'indice CSI300 sur le marché A (en CNY, or 29.88% en USD). Ces marchés ont rebondi car les investisseurs ont constaté des signes de stabilisation de l'économie et un scénario de soft-landing piloté par le gouvernement chinois. Les flux de capitaux sont restés favorables aux marchés émergeant : l'indice MSCI China et l'indice MSCI Golden Dragon ont été en forte hausse. Avec l'amélioration des indices PMI et la reprise des activités dans les secteurs immobiliers et d'infrastructure, les investisseurs sont devenus plus confiants à la stabilisation de la croissance.

La Chine a accordé la priorité à la stabilisation de la devise locale par rapport à l'internationalisation du RMB. Les nouvelles mesures de contrôle des flux de capitaux ont été mises en place. L'inclusion des A-shares dans les indices MSCI devrait se matérialiser en 2018. La Chine continue à entreprendre des réformes importantes et devrait ouvrir plus de secteurs à la concurrence étrangère dans les années à venir.

#### Positionnement du portefeuille / Actualité des Sociétés en portefeuille

Nos principales pondérations sectorielles sont dans les secteurs de la technologie de l'information, de la protection environnementale, de la consommation et des produits pharmaceutiques. Les valeurs financières, les opérateurs de la télécommunication, les valeurs cycles comme l'énergie et l'infrastructure étaient parmi les secteurs sous-pondérés. Axé sur une croissance de la consommation domestique et une amélioration du niveau de vie des chinois à moyen terme, ce positionnement profite de la transition de la croissance chinoise avec plus de qualité à moyen long terme.

En 2017, OFI Ming a réalisé un gain de 21.63% (en EUR) versus une hausse de 26.30% de son indice de référence MSCI Golden Dragon (en EUR), soit une sous-performance de 4.67%.

Au 30 décembre 2016, la valeur liquidative s'élevait à 100 euros contre 423.71 euros au 29 décembre 2017.

La surpondération aux marchés chinois, au détriment des marchés taiwanais et hongkongais, a pénalisé le Fonds. La devise taiwanaise est montée de 8.02% contre US dollar durant l'année 2017. La sous-performance du Fonds est principalement à cause de nos expositions aux secteurs « high-growth », qui a souffert de la prise de profit des investisseurs en 2017.

Tencent, Sina, Largan Precision, Xinyi Glass et Best Pacific ont été les premiers contributeurs des performances en 2017.

Tencent, le géant de l'internet chinois, reste toujours la première position dans le portefeuille. En appuyant sur sa plateforme de messagerie Wechat et QQ et sa part de marché dominant sur les jeux mobiles, l'entreprise a continué de compléter son écosystème par les acquisitions et les participations dans les entreprises TMT: Riot, Supercell, China Music Corp etc. La valorisation de Tencent se justifie: ses monétisations réussites aux travers des jeux, des publicités et du paiement mobile basées sur sa masse des utilisateurs de 850 millions, sont les moteurs de croissance de profit pour les prochaines années.

A Taiwan, les valeurs de consommation et de semi-conducteur ont eu une année difficile. A part des leaders comme TSMC et Largan, les autres acteurs se sont confrontés aux concurrences féroces. Leurs concurrents sur le marché chinois local possèdent plus de capitaux à investir et des mesures préférentielles des gouvernements locaux. Sans un avancement important des technologies, ces entreprises perdent rapidement leurs compétitives sur les fronts de produit, de part de marché et de talents.

#### Mouvements de portefeuille récents

Nous avons renforcé dans les secteurs de construction, aéronautique, de télécommunication au détriment des valeurs immobilières, de la technologie et de croissance vers la fin d'année.

Outre les changements déjà mentionnés ci-dessus, nous avons aussi initié plusieurs nouvelles positions courant de l'année 2017, par exemple : China Resources Beer, le numéro 1 dans le secteur brasserie en Chine. L'entreprise pourrait être bénéficiaire de la consolidation du marché de la bière et de la réforme d'entreprise d'Etat en Chine ; China Resource Phoenix Healthcare, l'opérateur des hôpitaux en Chine, est devenu le N°1 dans la gestion des services médicaux en Chine après la clôture de sa fusion avec China Resource Healthcare et CITIC M&H. Parmi les cessions figurent Lenovo, Pax Global, Want Want, Enn Energy etc. en 2017.

#### Perspectives

Pour l'année 2018, avec la montée des protectionnismes, le contexte international est devenu plus complexe. Visiblement, la Chine a accordé la priorité à la stabilisation de la devise locale par rapport à l'internationalisation du RMB. Néanmoins, dans l'attente des hausses des taux de la Fed en 2018, la pression d'une dépréciation du CNY contre le dollar US persiste malgré les nouvelles mesures de contrôle des flux de capitaux mises en place pour les individuels. Sur les fondamentaux de la croissance économique, l'amélioration est toujours en place : nous avons constaté un rebondissement des ventes des outillages des constructions, soutenu par les nombreux projets PPP et non les projets immobiliers. La réforme des entreprises d'Etat a été aussi mise en avant par l'autorité avec plusieurs programmes exemplaires de pilotage dans les secteurs industriels, de télécommunication et de la défense. Nous restons positifs sur les marchés de la Grande Chine à moyen long terme.

#### **INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA**

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Au 29/12/2017, nous ne détenions aucune position de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts).

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change :Pas de position au 29/12/2017Taux :Pas de position au 29/12/2017Crédit :Pas de position au 29/12/2017Actions – CFD :Pas de position au 29/12/2017Commodities :Pas de position au 29/12/2017

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 29 décembre 2017, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Bilan au 29 décembre 2017 (en euros)

#### **BILAN ACTIF**

	29/12/2017	30/12/2016
Immobilisations nettes		-
Dépôts		-
Instruments financiers	61 449 400,30	51 616 908,75
Actions et valeurs assimilées	61 449 400,30	51 588 416,46
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	61 449 400,30	51 588 416,46
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Titres de créances négociables	-	
Autres titres de créances	-	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	
Autres organismes non européens	-	
Opérations temporaires sur titres financiers		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Autres opérations temporaires	-	
Contrats financiers	-	28 492,29
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	28 492,29
Autres opérations	-	
Autres instruments financiers		
Créances	18 499,31	75 783,09
Opérations de change à terme de devises	-	
Autres	18 499,31	75 783,09
Comptes financiers	907 848,75	823 720,44
Liquidités	907 848,75	823 720,44
Total de l'actif	62 375 748,36	52 516 412,28

## Bilan au 29 décembre 2017 (en euros)

#### **BILAN PASSIF**

	29/12/2017	30/12/2016
Capitaux propres		
Capital	60 434 884,56	54 793 585,98
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		-
Report à nouveau (a)		-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 605 265,66	-2 897 987,19
Résultat de l'exercice (a, b)	251 908,19	507 436,72
Total des capitaux propres	62 292 058,41	52 403 035,51
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers		28 492,29
Opérations de cession sur instruments financiers		-
Opérations temporaires sur titres financiers		-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers		28 492,29
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	28 492,29
Autres opérations	-	-
Dettes	83 689,95	84 884,48
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	83 689,95	84 884,48
Comptes financiers		-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	62 375 748,36	52 516 412,28

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation

<sup>(</sup>b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		-
Engagements de gré à gré		-
Autres engagements		-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		1 148 007,07
ACTIONS	-	1 148 007,07
ACHAT - FUTURE - HANG SENG INDEX	-	1 148 007,07
Engagements de gré à gré		-
Autres engagements		-

## Compte de résultat (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 061,71	91,18
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 063 596,82	1 292 605,45
Produits sur obligations et valeurs assimilées	· -	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 064 658,53	1 292 696,63
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	294,77	313,29
Autres charges financières	-	-
Total (II)	294,77	313,29
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 064 363,76	1 292 383,34
Autres produits (III)	_	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	922 176,04	753 785,53
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	142 187,72	538 597,81
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	109 720,47	-31 161,09
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	251 908,19	507 436,72

### **ANNEXE**

#### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

#### Instruments financiers

#### Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

#### Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

#### Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

#### Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

#### Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou a défaut sur la base du cours de clôture.

#### Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés
   Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés
   Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

#### Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

#### Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

#### Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

#### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

#### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

#### Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1.80TTC; tout OPCVM inclus pour les parts R et 1.00% TTC; tout OPCVM inclus pour les parts I.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC;

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de surperformance s'étend du 01er avril au 31 mars de chaque année. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la surperformance au-delà du MSCI GOLDEN DRAGON Dividendes Nets Réinvestis, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. En cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Fonds est positive, cette même commission de surperformance sera également prélevée mais limitée à 1.5% de l'Actif Net.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la fin de chaque période de calcul.

Aussi, par exception, concernant la période de calcul de la commission de surperformance s'achevant en mars 2016, les frais de gestion variables seront calculés :

- du 01/04/2015 au 12/04/2015 sur la base d'une commission de surperformance définie égale à 15% TTC de la surperformance au-delà du MSCI GOLDEN DRAGON Dividendes Nets Réinvestis. En cas de performance négative, la provision sera limitée à un maximum de 0,70% de la valeur liquidative.
- puis du 13/04/2015 au dernier jour de bourse ouvré du mois de mars 2016 sur la base d'une commission de surperformance définie égale à 15% TTC de la surperformance au-delà du MSCI GOLDEN DRAGON Dividendes Nets Réinvestis. Si la performance absolue du Fonds est négative et que la performance relative du Fonds est positive, cette commission de surperformance sera prélevée mais limitée toutefois à 1.5% de l'Actif Net.

#### Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPC à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPC sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPC après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

#### Affectation des sommes distribuables

#### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

#### Parts I

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

#### Parts R

La société de gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Actif net en début d'exercice	52 403 035,51	55 781 189,26
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	33 585 730,33	6 822 669,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-35 058 927,89	-11 138 331,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 788 514,71	964 185,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-74 607,27	-4 369 226,51
Plus-values réalisées sur contrats financiers	162 714,12	181 567,93
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-35 143,61	-307 921,64
Frais de transaction	-28 167,72	-65 274,04
Différences de change	-6 322 814,93	6 066 635,78
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	15 758 029,73	-2 102 060,45
Différence d'estimation exercice N 9 925 22	6,65	
Différence d'estimation exercice N - 1 -5 832 80	3,08	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-28 492,29	31 004,48
Différence d'estimation exercice N	-	
Différence d'estimation exercice N - 1 28 49	2,29	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	142 187,72	538 597,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	62 292 058,41	52 403 035,51

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations Indexées		-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances		
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées	-	_
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	_
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	907 848,75	1,46
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	907 848,75	1,46	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	_	-	_	-	-	-	-	-	_
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	_

## Répartition par devise

	HKD	%	TWD	%	USD	%	GBP	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	39 408 753,65	63,26	14 531 040,72	23,33	7 509 605,93	12,06	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	347,96	0,00	384 574,13	0,62	507 712,67	0,82	362,76	0,00

## Répartition par devise (suite)

	HKD	%	TWD	%	USD	%	GBP	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	14 950,41	0,02	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	_	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Débiteurs et créditeurs divers

	29/12/2017
Créances	
Achat devises à règlement différé	15 000,00
Souscriptions à recevoir	3 499,31
Total créances	18 499,31
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-61 106,81
Provision pour frais de gestion variables à payer	-497,27
Vente devises à règlement différé	-14 950,41
Rachats à payer	-7 135,46
Total dettes	-83 689,95
Total	-65 190,64

## **Souscriptions rachats**

Catégorie de parts R	
Parts émises	11 550,8940
Parts rachetées	89 158,6681
Catégorie de parts l	
Parts émises	291,0000(
Parts rachetées	9,0000

<sup>(1)</sup> La catégorie de parts I a été créée le 06/06/2017.

#### **Commissions**

0,00
0,00
0,00
0,00

### Frais de gestion

Catégorie de parts R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Commission de performance (frais variables)	389,14
Rétrocession de frais de gestion	
Catégorie de parts I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00(2
Commission de performance (frais variables)	108,15
Rétrocession de frais de gestion	

<sup>(2)</sup> La catégorie de parts I ayant été créée le 06/06/2017, le taux présenté a été annualisé.

### Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

#### **Autres informations**

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actue	lle des instruments financiers fa Néant	sant l'objet d'une acquisition tempora	aire	

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan

Néant

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Néant

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités

## **Autres informations (suite)**

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	Néant			

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-		-	

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	6 481,03	507 436,72
Total	6 481,03	507 436,72
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	6 481,03	507 436,72
Total	6 481,03	507 436,72
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	77 371,0670	154 978,8411
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	245 427,16(3)	-
Total	245 427,16	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	29/12/2017	30/12/2016
	0.45.405.40	
Capitalisation	245 427,16	-
Total	245 427,16	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

<sup>(3)</sup> La catégorie de parts I a été créée le 06/06/2017.

# Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	959 942,75	-2 897 987,19
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	959 942,75	-2 897 987,19
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	959 942,75	-2 897 987,19
Total	959 942,75	-2 897 987,19
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	77 371,0670	154 978,8411
Distribution unitaire	-	-
atégorie de parts l		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	645 322,91 <sup>(4)</sup>	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	645 322,91	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	645 322,91	-
Capitalisation	-	-
Total	645 322,91	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	282,0000	_

# Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	29/12/2017	30/12/2016
Distribution unitaire		-

<sup>(4)</sup> La catégorie de parts I a été créée le 06/06/2017.

# Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Actif net					
en EUR	62 292 058,41	52 403 035,51	55 781 189,26	32 337 244,62	43 344 571,53
Nombre de titres					
Catégorie de parts R	77 371,0670	154 978,8411	168 193,5934	106 931,8497	158 746,0000
Catégorie de parts I	282,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts R en EUR	411,26	338,13	331,64	302,40	273,04
Catégorie de parts I en EUR	108 057,34 <sup>(6)</sup>	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts R en EUR	12,49	-15,42	49,98	16,85	-15,69 <sup>(5</sup>
Catégorie de parts I en EUR	870,30	-	-	-	-

<sup>(5)</sup> La capitalisation unitaire à partir de 31/12/2013 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

<sup>(6)</sup> La catégorie de parts I a été créée le 06/06/2017 avec une valeur nominale de EUR 100 000,00.

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts				_
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			61 449 400,30	98,65
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			61 449 400,30	98,65
AAC TECHNOLOGIES HOLDINGS IN	HKD	58 500,00	868 739,38	1,39
ADVANCED SEMI ENGR	TWD	451 680,00	482 218,39	0,77
AIA GROUP LTD -H-	HKD	438 800,00	3 115 570,92	5,00
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	17 200,00	2 469 850,10	3,96
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD-H	HKD	397 000,00	1 554 242,28	2,50
ASUSTEK COMPUTER	TWD	41 000,00	320 688,98	0,51
AVICHINA IND & TECH	HKD	1 612 000,00	714 379,92	1,15
BAIDU ADS	USD	7 400,00	1 443 332,78	2,32
BANK OF CHINA -H-	HKD	3 668 800,00	1 500 811,44	2,41
BEIJING ENTERPRISES WATER GR	HKD	2 336 400,00	1 505 821,32	2,42
BEST PACIFIC INTERNAL	HKD	1 776 500,00	912 185,40	1,46
BOC HONG KONG HOLDINGS LTD -H-	HKD	306 400,00	1 292 572,21	2,08
CHAILEASE	TWD	254 800,00	617 498,18	0,99
CHINA BIOLOGIC PRODUCTS HOLDINGS INC	USD	6 400,00	419 826,78	0,67
CHINA BLUECHEMICAL H	HKD	1 438 000,00	378 378,72	0,61
CHINA ENERGY ENGINEERING CORPORATION LTD	HKD	3 530 000,00	526 469,98	0,85
CHINA EVERBRIGHT GREENTECH LTD	HKD	8 225,00	6 308,69	0,01
CHINA EVERBRIGHT INTL LTD -H-	HKD	1 194 300,00	1 419 869,71	2,28
CHINA LITERATURE LIMITED	HKD	125,00	1 109,91	0,00
CHINA MACHINERY ENGINEERIN-H	HKD	994 708,00	537 247,54	0,86
CHINA MERCHANTS BANK-H	HKD	407 500,00	1 350 078,03	2,17
CHINA MINSHENG BANKING CORP	HKD	1 222 800,00	1 019 971,56	1,64
CHINA OILFIELD SERVICES-H	HKD	366 700,00	297 280,51	0,48
CHINA OVERSEAS LAND & INVESTMENT LTD -H-	HKD	433 000,00	1 160 103,55	1,86
CHINA OVERSEAS PROPERTY HOLDINGS LTD	HKD	3,00	0,68	0,00
CHINA RESOURCES BEER HOLDING COMPANY LTD SHS -H-	HKD	540 000,00	1 613 605,98	2,59
CHINA RESOURCES LAND LTD	HKD	495 000,00	1 212 841,09	1,95
CHINA RESOURCES PHONEIX HEALTHCARE HOLDINGS CO LTD	HKD	244 000,00	256 293,51	0,41
CHINA UNICOM HONG KONG LTD -H-	HKD	1 088 000,00	1 223 950,02	1,96
CHIPBOND TECHNOLOGY	TWD	329 000,00	519 270,16	0,83
CIMC ENRIC HOLDINGS LTD	HKD	729 132,00	510 319,77	0,82
CPMC HOLDINGS LTD -H-	HKD	921 100,00	607 390,93	0,02
E SUN FINANCIAL HOLDINGS	TWD	1 318 847,00	697 548,79	1,12
E SON FINANCIAL HOLDINGS  ECLAT TEXTILE	TWD	103 968,00	865 575,64	1,12
FAR EAST HORIZON LTD -H-	HKD	1 318 200,00	936 651,45	1,59
FARADAY TECHNOLOGY	TWD	354 000,00	573 588,18	
FUBON FINANCIAL HOLDING	TWD	405 000,00	573 500,10	0,92
GINKO INTL	TWD	54 000,00	327 922,99	0,92
				0,53
GREAT WALL MOTOR COMPANY-H	HKD	550 600,00	524 964,71	0,84

## Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GUANGZHOU BAIYUNSHAN PHARMACEUTICAL	HKD	274 200,00	673 300,98	1,08
GUOTAI JUNAN INTL HOLDING -H-	HKD	3 384 000,00	883 216,77	1,42
HOLLYSYS AUTOMATION TECHNOLOGY	USD	37 900,00	702 892,24	1,13
HUANENG POWER INTL INC-H	HKD	1 093 800,00	570 958,93	0,92
JD.COM ADR	USD	40 300,00	1 390 094,94	2,23
LARGAN PRECISION	TWD	12 000,00	1 349 974,81	2,17
MEGA FINANCIAL HOLDING	TWD	959 012,00	645 442,40	1,04
PEACE MARK HLDG	HKD	3 124 000,00	0,00	0,0
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	HKD	261 400,00	2 265 343,21	3,64
POU CHEN CORP	TWD	889 000,00	959 057,20	1,54
SHANGHAI PHARMACEUTICALS HOLDINGS CO LTD-H	HKD	413 600,00	931 883,82	1,50
SINA CORPORATION	USD	11 600,00	969 017,32	1,56
TAIWAN CEMENT	TWD	464 000,00	473 297,14	0,76
TAIWAN HON CHUAN ENTERPRISE	TWD	385 488,00	620 293,28	1,00
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	TWD	857 000,00	5 504 043,77	8,84
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	137 680,00	5 954 807,95	9,5
WEIBO SP ADS-A REPRES.1 ACT.	USD	1 330,00	114 591,77	0,1
XINYI GLASS HOLDINGS	HKD	1 115 400,00	1 209 620,91	1,9
ZTE CORP -H	HKD	598 872,00	1 872 461,87	3,0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			, -	
Obligations et valeurs assimilées				
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Titres de créances				
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Titres de créances négociables			-	
Autres titres de créances			-	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			-	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés				
Autres organismes non européens			-	
Opérations temporaires sur titres financiers			-	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	
Titres financiers empruntés			_	
Titres financiers donnés en pension			_	

## Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers				-
Contrats financiers				-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			18 499,31	0,03
Dettes			-83 689,95	-0,13
Comptes financiers			907 848,75	1,46
ACTIF NET			62 292 058,41	100,00



Société d'expertise comptable Ordre régional Paris Société de commissariat aux comptes Compagnie régionale Paris

# **OFI MING**Fonds Commun de Placement

OFI ASSET MANAGEMENT Société de gestion 20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 29 DECEMBRE 2017

Aux porteurs de parts,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP OFI MING relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

#### FONDEMENT DE L'OPINION

#### REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.





#### INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'évaluation du portefeuille a été effectuée en conformité avec les méthodes décrites dans l'annexe. Nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes, et leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

# VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX PORTEURS DE PARTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds et dans les autres documents adressés aux les porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

# RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction de la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

#### En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 mars 2018 Le Commissaire aux comptes **APLITEC**, représentée par

Bruno DECHANCE